

**LA NOUVELLE-FRANCE**



SCEAU DE LA COMPAGNIE DE LA NOUVELLE-FRANCE — 1627

LA  
NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

PARAISANT TOUS LES MOIS

---

SCIENCES — LETTRES — ARTS

---

1904

---

TOME TROISIÈME

DE LA COLLECTION

---

QUÉBEC

BUREAUX DE LA « NOUVELLE-FRANCE »

2, rue Port-Dauphin



# LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

---

---

TOME III

JANVIER 1904

N° 1

---

---

## ERREURS ET PRÉJUGÉS

---

CAUSERIE MENSUELLE

Le but de ces causeries du mois est de signaler brièvement à l'attention et à la réflexion des lecteurs des erreurs mises en circulation dans les deux mondes et des préjugés qui se donnent l'air de jugements sûrs et réfléchis et veulent s'imposer à l'opinion publique.

Je dis à dessein *signaler* et non *réfuter*. Pour le moment c'est tout ce que je puis faire et ce que le cadre forcément restreint de la *Nouvelle-France* peut permettre. Une réfutation bien faite, même une exposition bien conduite d'une seule erreur occuperait souvent tout un numéro. Ce serait trop pour la revue, trop pour un grand nombre de lecteurs qui se croiraient en grave péril de neurasthénie incurable, si on les exposait au redoutable travail de lire tous les mois quarante pages sérieuses sur un même sujet. Du reste le signalement beaucoup plus court et plus facile est souvent à lui seul la meilleure des réfutations. D'abord, c'est la plus courte et par suite celle qui a le plus de chance d'être lue, même des gens qui se piquent de sérieux. Puis, il faut le dire, a

beau mentir qui vient de loin. Bien des erreurs et des préjugés ne font des dupes que parce que personne ne les appelle de leur vrai nom. Donner leur vrai nom, dire d'où ils viennent et ce qu'ils ont l'intention de faire, montrer leur vrai visage, cela suffit souvent pour ruiner tout leur crédit.

\*\*\*

Une récente brochure sur la Ligue de l'Enseignement<sup>1</sup> me donne l'occasion de signaler une erreur et un préjugé. L'erreur consiste à croire que l'Etat est le premier et principal obligé à l'instruction des enfants, et le préjugé, c'est que tous les enfants qui ne sont pas élevés par l'Etat sont nécessairement mal élevés.

L'erreur, fort répandue dans les deux mondes, — c'est un des articles de foi du symbole maçonnique promulgué sous différentes formules dans tous les pays, — vient elle-même d'une ignorance permise seulement aux gens frottés de demi-science et demi-littérature, de l'ignorance même de l'origine et de la nature de la société civile et politique.

On dit et l'on croit que l'enfant appartient à l'Etat, parce qu'il naît citoyen. Non, l'enfant n'appartient pas à l'Etat, il ne naît pas citoyen ; que l'Etat le veuille ou non, il naît uniquement fils de son père et de sa mère et n'appartient pas par sa naissance à une autre société que sa famille. S'il reçoit le baptême, il entre par cette naissance spirituelle dans la société surnaturelle qui est l'Eglise. Citoyen, il le deviendra plus tard, quand mûr pour les devoirs de la vie civile, il déclinera le joug de l'autorité paternelle et aspirera à fonder lui-même une famille. Jusque-là s'il appartient à la société civile c'est par sa famille qui en fait partie.

---

1 — HENRI BERNARD. *La Ligue de l'Enseignement* — histoire d'une conspiration maçonnique à Montréal. — Cette brochure, en grande partie reproduction d'articles publiés dans le *Rappel*, contient des renseignements très intéressants que tous les catholiques, surtout ceux des classes dirigeantes, ont intérêt à connaître et à ne pas perdre de vue.

---

D'où viennent la plupart des erreurs sur les droits et les devoirs de l'Etat? D'une notion fausse et inexacte de la société civile et politique. On la suppose constituée immédiatement par des individus, tandis qu'elle est formée par des familles, c'est-à-dire par des sociétés déjà constituées qui s'unissent pour protéger leurs intérêts communs. Les démagogues et les sophistes des deux derniers siècles ont refait à leur guise la nature humaine, à peu près comme le médecin de Molière avait imaginé de refaire le corps humain; mais comme les hommes ont continué d'avoir le cœur du côté gauche et le foie du côté droit, ils ont continué d'appartenir à leur famille avant d'appartenir à la cité — et de fonder des familles pour avoir des cités et non de fonder des cités pour avoir des familles — Ce n'est donc point l'Etat qui fait la famille, c'est la famille qui fait la cité et c'est la cité qui fait l'Etat. — D'où l'Etat a pour première fin de protéger les droits des cités, et de servir leurs intérêts communs, comme les cités ont pour premier devoir de protéger les intérêts communs des familles. —

Si les législateurs et les réformateurs ne perdaient point de vue cette vérité élémentaire, ils s'épargneraient le travail de faire tant de lois boiteuses et imparfaites quand elles ne sont pas absolument iniques, et de proposer aux maux qu'ils supposent à la société tant de remèdes qui sont pires que toutes les maladies. L'ignorance n'est pas toujours un péché; mais dans les hommes qui aspirent à diriger l'opinion et à conduire un pays, elle serait souvent, s'ils s'en rendaient compte, une sottise criminelle. Mieux vaut en effet pour la société un méchant que tout le monde redoute et dont on connaît bien les intentions, qu'un honnête homme qui ne sait pas où on le mène et ne se rend pas compte de ce qu'il fait.

En matière d'éducation et d'enseignement, tout le monde se croit facilement docteur. L'illusion est surtout facile aux politiciens et aux journalistes de notre temps, — je n'ajouterai pas avec une cruelle irrévérence, et de notre pays. — A vingt ans on a le droit de tout dire, ce qui dispense d'apprendre et de penser; on

---

peut tout écrire dans nos journaux qui peuvent tout imprimer, et quand on porte une plume il est tout naturel de se prendre pour un aigle. La facilité avec laquelle on en impose à la crédulité publique dispense de se rendre compte de la justesse de ses pensées et de la portée de ses affirmations. Si peu de gens regardent derrière les mots et savent voir au fond des phrases qu'on finit par ne pas y aller soi-même et par dire le plus honnêtement du monde ce qu'on aurait horreur de penser.

Le danger, c'est qu'il y a des gens qui pensent pour ceux qui ne songent qu'à écrire et à parler, et qu'il y a des gens qui veulent d'une volonté énergique, constante et précise pour tous ceux qui ne savent pas au juste ce qu'ils veulent. Derrière les honnêtes gens qui crient et se démènent, il y a les coquins et les rusés qui les font se démener et parler. Il y a des meneurs qui se chargent de mettre leurs idées à eux dans ces phrases qui n'étaient pas faites pour en avoir et donnent des intentions à ceux qui sont trop honnêtes pour qu'on les soupçonne d'en avoir jamais eu de mauvaises. Il arrive ainsi que des hommes, par ailleurs fort scrupuleux, se font sans le savoir les missionnaires des idées qu'ils détestent, et que les hommes les plus droits de conviction et d'intention font la campagne au profit des pires erreurs et préparent dans leur pays la ruine de tout ce qu'ils voudraient sauver même au prix de leur vie.

\*\*\*

Est-il vrai que la campagne de la Ligue de l'Enseignement ait été organisée par la franc-maçonnerie de Montaéal soufflée et dirigée par la maçonnerie française ? Ceux qui liront attentivement la brochure signalée tout à l'heure seront peut-être à même d'en juger. Si ce n'est pas vrai, c'est au moins vraisemblable : cela se sent surtout à la phraséologie des ligueurs en chef.

Ce qui est plus évident encore, c'est que les idées maçonniques entreront chez nous comme en tout pays catholique par des hom-

mes trop chrétiens pour soupçonner ce qu'on leur fera dire et trop honnêtes pour se rendre compte de ce qu'on leur fera faire.

Pour les y pousser on créera des préjugés ; on a déjà commencé. On méconnaîtra de parti pris les résultats obtenus déjà par notre système d'enseignement ; on fera croire qu'au lieu de progresser plus rapidement peut-être qu'en aucun pays, eu égard aux obstacles que lui suscitent des circonstances particulières qu'on ne trouve nulle part ailleurs, l'enseignement primaire en particulier est plus négligé dans notre province. Par contre, on vantera sans réserve tous les systèmes d'éducation des pays protestants ou maçonniques, de ceux en particulier où l'État a le contrôle et la direction de l'enseignement, on en exagérera les succès, on en dissimulera soigneusement les lacunes et les échecs, même ceux qu'avouent publiquement les sectaires, et l'on créera ainsi le préjugé que le seul moyen de relever le niveau de l'enseignement, c'est de le soustraire plus complètement à l'influence de l'Église et à l'autonomie des municipalités pour le soumettre à la direction omnipotente de l'État.

Or, il faut bien l'avouer, personne ne mord aux préjugés comme les honnêtes gens ; et c'est par où les rusés et les méchants les poussent aux plus irréparables fautes ; car personne ne fait plus parfaitement le mal que celui qui le fait par conviction et par amour du bien. Gare à l'erreur ! elle a parmi nous ses apôtres enragés, et ce qui est plus dangereux, ses missionnaires inconscients. Gare aux préjugés qui lui préparent les voies !

Assurément tout n'est pas parfait dans notre système d'enseignement, et ceux qui travailleront à le rendre plus efficace, fût-ce par une critique minutieuse et sévère, pourvu qu'elle tienne compte du travail fait, des succès obtenus et des obstacles plus ou moins insurmontables, mériteront bien de leur pays. L'enseignement primaire en particulier est loin d'être partout ce qu'il devrait et ce qu'il pourrait être ; mais combien peu parmi ceux qui le critiquent jusqu'au dénigrement en ont signalé les vraies lacunes et ont indiqué les moyens pratiques de les combler. Que

feront ces critiques qui n'éclaireront personne, si non créer des préjugés et décourager des bonnes volontés ?

L'enseignement secondaire, lui aussi, laisse à désirer sur plus d'un point, ici comme dans tous les pays : qui le nie ? Mais qui donc parmi nos réformateurs et nos critiques a su dire d'une façon nette et précise ce qu'il faudrait et ce qu'il serait possible de faire pour le rendre aussi parfait que les meilleurs ? Ne serait-il pas souverainement injuste de le rendre seul responsable d'imperfections et d'insuccès qui tiennent au milieu et à des causes dont il a lui-même trop à souffrir ?

Quel homme de courage et de bon sens se lèvera pour accuser sans exagération ni excuse tout ce qui manque à notre enseignement à tous les degrés ? Quel homme sera assez équitable, assez sage et assez informé pour faire dans la répartition du blâme et des critiques la juste part qui revient à chacun ? Qui aura surtout assez d'intelligence et de sens pratique pour indiquer nettement les réformes réalisables, et celles que les circonstances particulières au pays doivent faire ajourner pour longtemps ou reléguer dans le pays des utopies et des chimères en tout temps fort exploré des pédagogues d'aventure et de profession ?

Cet homme aura plus de loisir et plus d'intelligence, sinon plus de volonté que

RAPHAEL GERVAIS.

---

## LA PROPHÉTIE DE MALACHIE

---

L'avènement au trône pontifical de Sa Sainteté Pie X a remis en lumière un document apocryphe et bizarre, dont on ne manque jamais de citer une des légendes<sup>1</sup>, à la fin de chaque pontificat, pour annoncer et caractériser le pape ou le pontificat qui va sortir de l'urne du prochain conclave.

Le dernier conclave a provoqué la répétition de ce fait traditionnel. Nous en avons été témoins dans notre pays, et la chose s'est produite également ailleurs, puisque nos journaux quotidiens ont, à cette occasion, cité un article, emprunté, je crois, au *Courrier des Etats-Unis*, qui l'avait lui-même extrait d'un journal de Paris.

Le fait, cela va sans dire, s'est manifesté aux portes mêmes du conclave, à Rome, où la connaissance que l'on a des différents cardinaux qui peuvent être appelés à l'honneur de la tiare détermine nombre de conjectures, appuyées sur un nombre encore plus grand de raisons plus ou moins plausibles.

M. Etienne Lamy, dans un remarquable article consacré à l'étude de la politique du dernier pontificat et du dernier conclave, a signalé cette particularité :

Les imaginations éprises du merveilleux cherchaient, dans les armes des cardinaux et dans les circonstances de leur vie, auquel d'entre eux s'appliquaient les mots *Ignis ardens*, par lesquels Malachie a désigné le successeur de Léon XIII. Et la superstition des Romains faisait entrer l'âge du pape défunt, le jour et l'heure de sa fin, le nombre des cardinaux, la date du con-

---

1 — On entend ici par légende la devise qui désigne chacun des papes annoncés dans cet étrange catalogue.

---

clave en d'innombrables calculs de nombres, pour jouer sur ces chiffres au prochain *lotto* <sup>1</sup>.

J'ai cité à dessein les deux phrases, parce que la première, qui seule se rapporte au document en question, emprunte à la seconde un complément de ce que j'appellerais la philosophie de cette prétendue prophétie. Elle doit en effet son origine et son autorité à l'amour du merveilleux, et la foi qu'on lui accorde, fondée en très grande partie — inconsciemment, je l'accorde — sur ce sentiment, pourrait être, sans injustice, qualifiée de superstition.

Une chose, du reste, est à remarquer à propos du crédit que l'on accorde, de confiance et par routine, à ce singulier document : presque aucun de ceux qui ont l'habitude de le citer n'en connaît l'origine, la teneur ni le caractère exact. Son attribution à saint Malachie semble même être tellement légitime et fondée en droit, qu'on ne l'appelle presque jamais autrement que la "prophétie de Malachie," comme nous venons de le lire dans la citation de M. Lamy.

Cette appellation engendre même parfois d'amusantes méprises, grâce à l'existence d'un autre prophète du même nom, dans l'Ancien Testament. L'été dernier, après la mort de Léon XIII, un reporter d'un des "grands" journaux de Montréal se présenta au Séminaire pour s'enquérir en quel volume il trouverait la prophétie de Malachie. Le prêtre qu'il interrogeait lui désigna spontanément la Bible. "Mais c'est précisément là que je l'ai cherchée, lui répondit le bon jeune homme ; elle y est, mais incomplète : elle ne contient rien relativement à la prophétie des papes." Il avait cherché dans les oracles du douzième des petits prophètes bibliques l'*Ignis ardens* dont les interprètes du pseudo-Malachie attendaient impatiemment, avec l'avènement du nou-

---

1 — I. *Le Conclave*.—*Correspondant*, 10 octobre 1903, p. 9.

---

veau pape, une réalisation qui allait confirmer celle de la légende du pontificat précédent : *Lumen in caelo* !

Je dis à dessein le pseudo-Malachie, pour distinguer tout de suite l'auteur apocryphe de cette sorte d'almanach prophétique des papes du saint évêque de Down, de Connor et d'Armagh<sup>1</sup>, à qui il a eu l'impertinence d'attribuer sa publication, pour lui donner une couleur respectable et un crédit quelconque.

On ne saurait douter un instant, pour si peu qu'on se pique de sens critique, que la prétendue prophétie ne saurait être l'œuvre du saint. Saint Malachie, en effet, est mort en 1148, et la " Prophétie des papes " a été publiée, pour la première fois, en 1595. Cela fait donc, bien compté, un intervalle de 447 années entre la date extrême de sa rédaction et celle de sa divulgation (1148-1595). Or, dans cet intervalle respectable, aucun auteur n'a mentionné l'existence de cette prophétie, pas même saint Bernard, qui a écrit la vie de saint Malachie<sup>2</sup>, après avoir, deux années de suite, prononcé son éloge à l'anniversaire de son décès. Ce silence est d'autant plus concluant que l'oracle du prophète hibernien, si l'on accepte l'interprétation que nous en donne son premier éditeur, se serait déjà vérifié trois fois du vivant même de son auteur. Les trois premiers papes de la prétendue prophétie ont, en effet, été élus du vivant même de saint Malachie : Célestin II (*Ex castro Tiberis*) en 1143, Lucius II (*Inimicus expulsus*) en 1144, Eugène III (*Ex magnitudine montis*) en 1145. Ce dernier, mort la même année que saint Bernard (1153),

---

1 — Saint Malachie O'Morgair, évêque de Down, de Connor et d'Armagh, légat du Saint-Siège en Irlande, vécut au 12<sup>e</sup> siècle (1094-1148) et mourut à Clairvaux, entre les bras de saint Bernard, son ami, son panégyriste et son biographe. Cette illustre amitié suffirait seule, en outre du mérite éminent du saint évêque d'Armagh et de l'importance considérable de son action sociale en Irlande, à rendre son nom vénérable entre tous ceux des saints, si nombreux, de cette époque intéressante.

2 — *Sancti Bernardi, De vita et rebus gestis Sti Malachiae, Hiberniae episcopi Liber. Opera S. Bernardi, tomus II.*

avait été son disciple, en sa qualité de moine de Clairvaux. C'est à lui qu'il a adressé son traité ascétique *De Consideratione*. Il est permis de présumer que son ami n'aurait pas laissé ignorer au saint docteur un oracle intéressant d'aussi près un pape avec lequel il n'a cessé d'être en étroite relation <sup>1</sup>.

1 — Voir dans le livre de l'abbé Joseph Maitre, *La Prophétie des Papes attribuée à saint Malachie*, Beaune, 1901, « les raisons probables » pour lesquelles saint Malachie aurait eu une révélation destinée à rester ignorée pendant un certain temps » (pp. 603-606 et 189-190). On y trouve aussi cette ingénieuse hypothèse : « Le manuscrit de saint Malachie fut peut-être remis à Innocent II († 1143) en personne... Qui nous dira si la Providence n'a pas voulu se servir de cette occasion et de ce moyen pour garder aux générations futures un document qui devait si directement les intéresser et les préparer à l'attente du grand jour ? » Pourquoi ne pas avoir ajouté tout de suite : Qui nous dira les raisons probables pour lesquelles ce pape a cru devoir priver les cent onze papes qui allaient venir après lui de la consolation de ce « tableau symbolique » de ses successeurs jusqu'à la fin des temps ?

A leurs heures de loisir, ils auraient trouvé, avec leurs familiers et leurs visiteurs distingués, une singulière édification à approfondir cette « preuve la plus sûre que l'Eglise et la Papauté pourront résister victorieusement, selon la promesse du Christ, aux assauts de l'impiété et de la démagogie. » (Maitre, *Ouvr. cité*, p. 189, note). Il est manifeste, en effet, que le *Portae inferi non pravelebunt* de la promesse divine aurait reçu, à leurs yeux, une corroboration singulière du *Sus in cribro* (N° 11) ou du *Picus inter escas* (N° 13) de la prophétie « symbolique, » plus encore peut-être du *De modicitate lune* (N° 54) ou du *Bos Albanus in portu* (N° 60). Les sources de consolation ne sauraient manquer dans une anthologie aussi agréablement variée !

La « Prophétie de Malachie » contient la liste de 112 papes, de Célestin II à Petrus Romanus (1143—?). Les soixante-quatorze premiers, d'après l'interprétation attribuée par Arnould de Wion au dominicain Chacon, comprennent la série qui s'étend de Célestin II à Urbain VII, qui fut contemporain du béne-dictin découvreur. Des 38 autres, vingt-huit, de Grégoire XIV à Léon XIII, ont déjà plus ou moins bien réalisé leur légende. Le vingt-neuvième, Sa Sainteté Pie X, répond à la devise *Ignis ardens*. Les neuf autres, jusqu'à la fin des temps, appartiennent aux futurs contingents. Le dernier, qui se passe de légende — son nom fatidique de *Petrus Romanus* lui servant amplement d'enseigne horoscopique — « paîtra les brebis au sein de tribulations nombreuses ; après quoi la ville aux sept collines sera détruite, et le terrible Juge jugera le peuple. » (Conclusion du « tableau symbolique. »)

Ce silence de quatre siècles et demi constitue, ce me semble, une raison décisive pour ne pas reconnaître d'abord au document discuté la paternité du saint évêque d'Armagh, et ensuite pour récuser toute prétention à en fixer la composition à une date précédant immédiatement la publication qu'en a faite pour la première fois le bénédictin Arnould de Wion en 1595.

Les partisans de la "Prophétie" manifestent, à divers endroits de leur plaidoyer, une surprise, désobligeante pour la raison humaine, de l'insistance que mettent ses adversaires à réclamer des preuves positives de son authenticité; et ils opposent trop souvent une véritable pétition de principe aux objections et aux questions qui leur sont faites à cet égard.

Leur argumentation se résume généralement à ceci : la prophétie est vraie, parce qu'elle s'est vérifiée; <sup>1</sup> elle appartient à saint Malachie, <sup>2</sup> parce qu'elle lui a toujours été attribuée; elle est ancienne et bien de l'époque du saint évêque, puisque son éditeur l'affirme; <sup>3</sup> et autres arguments de même valeur.

1 — Maître, *Ouvr. cité*, p. 148.

2 — F. Cucherat, *La Prophétie de la succession des papes depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du monde, son auteur, son authenticité et son explication*. *Revue du monde catholique*, t. 30, p. 258. — Epigraphe : *Prophetias nolite spernere* (1 Thess. V. 20). — Cette épigraphe est tout un état d'âme !

3 — Maître, *Ibid.*, p. 161, ss. Nous sommes redevables au même auteur d'un autre ouvrage, cadet du précédent et intitulé : *Les Papes et la papauté, de 1143 à la fin du monde, d'après la prophétie attribuée à saint Malachie. Etude historique par Joseph Maître, docteur en théologie et en philosophie, licencié ès sciences mathématiques; avec plus de 100 vignettes dans le texte.* — Paris, librairie P. Lethielleux, Beaune, librairie G. Loireau. C'est un beau volume in-18 jésus, de 768 pages. Il est revêtu d'un double imprimatur épiscopal (Dijon, 1898; Tours 1901) et précédé d'un hommage de l'auteur à Sa Sainteté Léon XIII, dont les armes, portant la devise *malachique* : *Lumen in cælo*, ornent la première page et même, imprimées à froid, la couverture de l'exemplaire de luxe que j'ai entre les mains. Cet hommage ou lettre dédicatoire accompagnait l'envoi de l'ouvrage précité, l'*Etude critique*, et annonçait celui en tête duquel il est reproduit, l'*Etude historique*.

L'auteur attire l'attention du Saint-Père sur le tire-l'œil obséquieux des

Je ne crois pas que les esprits hésitants soient réduits à la conviction par des arguments de cette force. J'en ai vainement tenté la vertu sur le mien, et je réclame, au nom d'autres sceptiques, une démonstration plus décisive.

Il appartient aux croyants de faire la preuve, puisque ce sont eux qui posent la thèse : *quod gratis asseritur, gratis negatur*.

Qu'ils veuillent bien d'abord nous dire sur quelle autorité s'est appuyé Arnould de Wion, pour présenter à ses lecteurs, à la fin du seizième siècle, "une certaine prophétie sur les souverains pontifes," "dont il avait entendu dire qu'elle avait, avec quelques opuscules, saint Malachie pour auteur"<sup>1</sup>. Il avoue du reste, avec une simplicité qui lui concilie la confiance de M. Maître,<sup>2</sup> qu'il n'a vu aucun autre de ces opuscules, mais qu'il se borne à citer

---

armoiries, en des termes d'une insistance légèrement intéressée : « Cette devise et ces armoiries sont l'explication de mon travail, etc., » et il sollicite pour « le plus humble de ses prêtres » la Bénédiction apostolique (avec un grand *B*). Le cardinal secrétaire d'Etat, Eminence Rampolla, lui répond par une lettre concise, reproduite en fac-similé « aux dimensions du livre, » dans laquelle il lui transmet l'assurance que le Saint-Père n'a pu, à causes de ses « graves occupations, » lire le volume « remis entre ses mains augustes, » mais lui a volontiers accordé (avec un petit *b*) la bénédiction sollicitée ; le cardinal lui offre ses propres remerciements pour l'exemplaire particulier que l'auteur lui a adressé. Réponse plutôt froide et qui révèle assez sûrement, je crois, que le secrétaire d'Etat du dernier pontife n'était pas appelé par feu Arnould de Wion à vérifier l'oracle *Ignis ardens !*

1 — *Scripsisse fertur et ipse (i. e. S. Malachias Hibernius) nonnulla opuscula, de quibus nihil vidi præter quamdam prophetiam de Summis Pontificibus ; quæ, quia brevis est et nondum, quod sciam, excusa, et a multis desiderata, hic a nobis apposita est. — Lignum vitæ, ornamentum et decus Ecclesiæ, in quinque libros divisum, etc...* Auctore D. Arnolde Wion Belga, Duacensi.— Venet. MDXCV.— Pars I, Lib. II, cap. XL, p. 307 (*Liste des évêques bénédictins, lettre D.—Dunensis episcopus, — S. Malachias Hibernus.*)

2 — « Si nous considérons le témoignage en lui-même, le ton de simplicité (les italiques sont de l'auteur) avec lequel il y est parlé du manuscrit renfermant la Prophétie nous dispose de prime abord à croire que Wion a vu en réalité ce manuscrit. » (Maître, *Ouvr. cité*, p. 161.)

---

celui-ci à cause de sa brièveté, et parce qu'il n'a pas, qu'il sache, encore été publié, et parce que beaucoup de personnes désirent le connaître.

Ces motifs sont certes d'un très honnête homme, et le désir qui en résulte aboutit à une publication curieuse. Mais tout cela ne constitue pas une preuve d'authenticité en faveur du document attribué si lestement par le bénédictin flamand à l'évêque de Down, encore moins une preuve du caractère surnaturel de ce document.

Tout le monde avouera qu'on exige généralement plus que cela pour admettre un oracle dicté par l'Esprit saint et portant sur un objet d'égal, voire même de moindre importance.

L'Eglise a été plus circonspecte et plus lente à constituer le canon des prophéties bibliques, et nous aurions fort mauvaise grâce à ne pas imiter sa prudence à l'endroit d'une prophétie privée, de forme aussi insolite, éclosse soudainement, à la fin du seizième siècle, des presses d'un éditeur de Venise, et ayant déjà reçu, depuis quatre siècles et demi, à l'insu du monde catholique, les deux tiers de sa réalisation.

Si ce fait n'a pas frappé l'honnête bénédiction ni, à sa suite, maint honnête lecteur qui a, de confiance, accepté sur son affirmation la soi-disant prophétie, cela prouve tout simplement que beaucoup de braves gens ne trouvent pas dans leur seule honnêteté le principe d'une défiance de bon aloi.

Nous avons tout récemment du reste assisté à une manifestation de crédulité tout aussi honnête et beaucoup plus ridicule. Les *Révélation d'une ex-palladiste*, les excursions incroyables du D<sup>r</sup> Bataille dans les régions souterraines de la franc-maçonnerie cosmopolite, l'histoire fantastique de Diana Vaughan, de Sophie Walder et de Barbe Bellinger constituaient autant de canards gigantesques, que d'ingénieux et cyniques fumistes ont pourtant réussi à apprêter, à servir, à découper, puis à faire déguster, avaler et digérer à maint honnête lecteur de la fin du 19<sup>e</sup> siècle,

entre lesquels plus d'un très intelligent et très docte en beaucoup d'autres matières <sup>1</sup>.

L'honnêteté n'est pas une garantie de sens critique : j'oserais presque dire qu'elle y est souvent un obstacle ; parce que, pesant toute affirmation à son propre poids, elle ne soupçonne pas qu'on veuille ni qu'on puisse délibérément la tromper.

Ce fut sans doute l'histoire du très honnête Arnould de Wion. Composant un dictionnaire des hommes illustres de son ordre, il ne pouvait manquer, s'il y croyait, d'insérer dans la courte notice qu'il consacre à l'évêque de Down une prophétie qui suffirait à elle seule, si elle était vraie, à immortaliser son auteur. Mais le fait seul de cette insertion ne saurait constituer une preuve d'authenticité. Or, nous n'en avons absolument aucune autre. Pas un des croyants et des défenseurs de la prophétie ne nous en donne d'autre ; et nous faisons, ce nous semble, nous qui la rejetons, œuvre de catholiques éclairés, en les priant, pour l'honneur même de leur réputation d'hommes sérieux, de nous soumettre d'autres motifs de créance.

A ceux, moins soucieux qu'il ne convient de la question, préalable au premier chef, de l'authenticité, et qui retranchent obstinément leur foi dans la prétendue vérification de l'oracle, nous ferons observer que cette vérification, dans l'hypothèse d'une fabrication récente, s'explique abondamment pour toutes les légendes — au nombre de soixante-quatorze — qui se rattachent aux papes qui ont vécu avant la date de la composition. Pour ceux qui suivent, il n'y a rien d'étonnant que, sur le nombre de leurs légendes — vingt-neuf, y compris celle du pape actuel, — plusieurs puissent se vérifier d'une façon plus ou moins plausible. Les armes de famille ou d'épiscopat, les particularités personnelles ou biographiques, les circonstances multiples d'un pontifi-

---

1 — L'ensemble des documents qui contiennent ces fables savoureuses constitue certainement une des productions les plus curieuses de la fin du dernier siècle.

---

---

cat qui couvre en quelque sorte le monde entier, favorisent éminemment la vérification d'une devise de deux ou trois mots. Les oracles antiques, même sans l'intervention de l'esprit malin, se sont plus d'une fois, grâce à leur ampleur ou à leur ambiguïté, vérifiées tout naturellement, sans qu'aucun historien mystique se soit cru tenu pour cela de crier au miracle.

Les amateurs de chinoiseries et de tours de force cérébraux trouveront certainement leurs délices à examiner la série des contorsions consciencieuses par lesquelles M. Maitre et M. Cucherat, dans leurs élucubrations respectives, développent laborieusement la thèse de la vérification intégrale.

Des esprits d'une autre tournure s'aviseront peut-être de ne voir là que des phénomènes de pathologie mentale et soumettront ces documents morbides à l'examen de quelque Charcot du même ordre.

J'inclinerais pour ma part, afin de sauvegarder les droits de la charité chrétienne et de la courtoisie littéraire, à me ranger tout simplement à cet avis de l'éminent auteur de la *Vie de saint Bernard*, M. l'abbé Vacandard :

Il est fâcheux qu'un prêtre érudit—M. Cucherat—ait cru devoir dépenser tant de talent et de temps à développer en trois cent vingt-quatre pages de pareilles billevesées <sup>1</sup>.

Ce jugement sommaire, mais bien fondé, peut s'appliquer sans injustice aux seize cent trente-deux pages de M. Maitre.

Je le regrette pour ces deux auteurs, mais leur exemple nous autorise à penser que l'érudition ne supplée pas plus que l'honnêteté au défaut de sens critique, et qu'une licence en mathématiques — c'est le cas de M. Maitre — ne confère pas nécessairement au récipiendaire la clef des songes.

L'un des bollandistes du 17<sup>e</sup> siècle, le P. Pabebrock, nous a pres-

---

1 — *Un évêque d'Irlande au XIII<sup>e</sup> siècle. Saint Malachie O'Morgair.*—*Revue des Questions historiques*, 1<sup>er</sup> juillet 1892.

tement donné l'exemple de cette sévérité par la façon peu cérémonieuse dont il a traité l'auteur de la prophétie apocryphe. Il l'appelle tout simplement un sot, plus sot même — *insulsior* —<sup>1</sup> qu'un autre faussaire de même acabit, qui avait, un siècle plus tôt, composé et attribué au B. Joachim de Calabre un document du même genre, qui décrivait après coup, sous couleur de prophétie, la série des vingt-six papes qui vont de Nicolas III à Innocent VIII.

C'est le cas, manifestement, de rappeler la sentence du Sage, qu' "il n'est rien de nouveau sous le soleil." Les fausses prophéties ont toujours été de mode parmi les hommes, naissant de la rencontre d'intérêts et de circonstances analogues, et trouvant un égal crédit auprès d'une crédulité et d'un amour du merveilleux qui sont inhérents à notre faillible nature.

Il n'y a lieu ni de se scandaliser ni de s'affliger outre mesure de l'uniformité banale de ces procédés inventifs et de la faveur imméritée qu'ils rencontrent inévitablement.

Une femme d'esprit, en train de défendre quelque légende exquise, m'affirmait un jour avec une conviction profonde qu'on trouve plus de bonheur dans une belle légende que dans une vérité austère. Un très grand nombre de femmes et un trop grand nombre d'hommes travaillent tous les jours, sans penser à mal, à donner raison à cette personne sensible. Je ne veux pas leur disputer la source d'un bonheur qu'ils n'ont pas souci de chercher plus à fond, avec un plus dur labeur : tout le monde ne se sent pas le courage de descendre lentement et péniblement au fonds du puits où une belle et transparente légende a depuis longtemps fixé le séjour de la vérité. Libre aux âmes éprises d'un bonheur facile de l'y laisser toute seule, au sein d'une ombre épaisse !

---

1 — Daniel Pabebrochius. *Dissertatio de ætate et auctoribus Prophetiarum B. Joachimo abbati et S. Malachie Episcopo imputatarum circa successiones R. Pontificum.*—*Acta, Sanctorum, Propylæum Maii, ad Conatum chronologico-historicum, etc. Appendix II*, p. 216 \* \*.

---

Mais elles auraient fort mauvaise grâce, à tout événement, d'accuser de témérité sacrilège les plongeurs consciencieux qui s'obstinent à aller reconnaître de près cette auguste recluse, pour produire ensuite au grand jour ses aimables traits.

Boileau a dit, entre beaucoup de vérités méprisables :

.....le vrai seul est aimable.

A cause de cela, il a été lestement traité de vieille perruque par maint imberbe échevelé. N'empêche qu'il continue d'avoir raison aux yeux des gens sensés, et qu'il aurait encore raison, demeurât-il seul en son bon sens, passé tout à fait de mode.

La maxime que ce critique austère a gravée sur les tables de la loi du parnasse français ne saurait être exclue du manuel pratique d'aucun membre d'une société savante, voire même d'une faculté ou d'un séminaire catholique. L'heure n'est guère propice à nous, au moment où l'incrédulité scientifique s'efforce à l'envi de saper les bases scripturaires de la révélation chrétienne, de perdre nos jours et nos nuits à torturer les légendes d'une élucubration facétieuse, pour en extraire des oracles divins, formulés en calembourgs.

Nous avons autre chose à faire, à étudier, à enseigner aux âmes qui nous demandent, par leur prière ou leur maigreur silencieuse, le pain fort et nourrissant de la vérité religieuse.

La piété est trop souvent languissante, parce que la doctrine est parcimonieusement distribuée, dans des confectons sans substance et sans saveur. Le goût de l'historiette merveilleuse et de la dévotionnette secondaire ou même quaternaire tend à remplacer en trop d'endroits la pratique simple et forte des vertus chrétiennes ou simplement naturelles et des devoirs d'état quotidiens.

Toute prédication, tout écrit, tout effort qui tend à favoriser ces inclinations frivoles et parfois malades est funeste à la conservation et au développement de l'esprit chrétien, qui est un esprit de force et d'abondante lumière, essentiellement incompatible avec tout ce qui respire l'étrangeté, l'excentricité.

Laissons donc à des "érudits" en mal de singularité le bizarre souci d'approfondir des fables qui doivent le meilleur de leur crédit à la naïveté de ces "honnêtes" gens qui acceptent sans aucune sorte de contrôle tout ce qu'une autre naïveté ou une impudence fallacieuse, déguisée de sincérité apparente, propose à leur excès de religion !

Déplorons également, sinon davantage, l'inconscience de ces directeurs de revues ecclésiastiques, qui n'hésitent pas à mêler à d'excellents renseignements et à de très bons avis sur les choses de la science et de la vie sacerdotales des consultations puériles et des dissertations ineptes sur des "billevesées" comme celles que nous venons, avec un certain regret, de discuter ici <sup>1</sup>.

Pour nous, avec d'autres sceptiques, nous voudrions nous inspirer toujours, Dieu aidant, de cette réflexion sévère mais éminemment opportune de l'estimable auteur d'un *Cours de philosophie* récent, le R. P. Castelein, de la compagnie de Jésus :

La loyauté nous oblige à reconnaître que certains historiens catholiques, tel feu l'abbé Darras, auteur d'une volumineuse histoire de l'Eglise, comme aussi certaines petites revues pieuses et nombre d'hagiographes de tous temps ont trop peu de souci de l'authenticité des documents qu'ils invoquent et de l'exactitude de leurs histoires. Ils semblent parfois oublier que rien ne glorifie Dieu, l'Eglise et ses saints que la vérité bien cherchée et fidèlement exposée. Nous regrettons, pour l'honneur de notre foi, l'étroitesse d'idées et de vues, qui inspire ces apologues maladroites et ces exagérations, d'un si déplorable effet sur nos adversaires <sup>2</sup>.

1 — Voir notamment l'*Ami du clergé*, sur la Prophétie de Malachie, t. 15, p. 487, et t. 17, p. 701. A la suite de la seconde consultation, nous lisons ce préambule de la consultation suivante, très naïve, adressée par un abonné de la première heure : « L'*Ami* est toujours sérieux, toujours savant. » L'*Ami*, décidément, est surtout, et à toute heure, l'ami des très « honnêtes » gens ! C'est qu'il ne manque jamais, vraisemblablement, comme il le fait ici, de traiter de « critiques renanesques » les démolisseurs de leurs « honnêtes » chimères (*Ibid.*, p. 701, 1<sup>re</sup> colonne, note).

2 — *Cours de philosophie, I, Logique*, Nouvelle édition. Bruxelles, Société belge de librairie, 1891.— Nous ne saurions trop recommander aux prédicateurs, soucieux de se mettre en garde contre certaines opinions gratuitement

En face de nos adversaires, qui ne sont — lorsqu'ils sont vraiment sérieux et redoutables — ni des sots ni des ignorants, nous ferions piètre figure de nous montrer tels. Et aux côtés de nos alliés et de nos compagnons d'armes, en tête de l'armée fidèle qui nous suit avec confiance, et parfois avec inquiétude, n'allons pas compromettre notre réputation nécessaire de tacticiens prudents, en nous amusant à faire l'expertise de vessies transformées en lanternes, au moment même où les pièces de l'ennemi vomissent la mitraille dans nos rangs et où le danger réclame la riposte d'un feu bien nourri et savamment dirigé.<sup>1</sup>

attribuées à quelques pères de l'Église, en vertu d'une fausse interprétation traditionnelle, l'examen critique d'un texte célèbre de saint Jean Chrysostome sur le petit nombre des élus (pp. 400-402). Ils y trouveront matière à des conclusions piquantes à tirer d'autres interprétations aussi traditionnelles, mais aussi peu fondées que celle-là.

1 — Dès que la « Prophétie des papes » ne peut raisonnablement être attribuée à saint Malachie, l'on est en droit de se demander qui en est l'auteur. Les limites de cet article ne nous ont pas permis d'examiner et de discuter l'hypothèse, universellement acceptée par tous les critiques sérieux, de sa composition par quelque partisan du cardinal Simoncelli, au cours de l'inter-règne des pontificats d'Urbain VII et de Grégoire XIV, en 1590. Ce prélat était originaire et avait été évêque d'Orvieto (*Urbs vetus*), nom qui suggère facilement la légende *Ex antiquitate urbis*. Cette hypothèse a été soutenue avec beaucoup de netteté et de vraisemblance dans un article de M. Harnack<sup>a</sup>, analysé par M. l'abbé Maitre, dans son *Étude critique*, pp. 119-123. Les observations de ce dernier ne sauraient infirmer la valeur des considérations qui justifient pleinement cette hypothèse ; et l'on a lieu de s'étonner qu'un esprit aussi honnête n'ait été en rien impressionné par la portée d'un article de cette valeur.

L'hypothèse adoptée par M. Harnack, après Carrière, Menestrier, Moréri et d'autres critiques, emprunte une force singulière à ce fait qu'à Rome même, où l'on est en mesure de vérifier, sur un tel sujet, la valeur des explications traditionnelles, des écrivains récents ou même contemporains soutiennent

a — A. Harnack, *Ueber den Verfasser und den zweck der Prophetia Malachie de Summis Pontificibus (1590)*, publié dans la revue *Zeitschrift für Kirchengeschichte*. III Band, 2 Heft., pp. 315-324. — Gotha, 1879.

---

la même hypothèse, ou du moins ne l'écartent pas comme étant invraisemblable. Témoins, Moroni : *Dizionario di erudizione storico ecclesiastica*, article *Profeta*, t. 55, p. 287, et article *Simoncelli*, t. 66, p. 156 ; et, l'année dernière même, Lucius Lector (M<sup>sr</sup> Guthlin) : *Le Conclave, origines, histoire, organisation, législation ancienne et moderne*, Paris, P. Lethielleux, p. 406. Nous recommandons particulièrement à M. Maître la lecture du chapitre XI de ce dernier et très intéressant volume. Sa parfaite bonne foi, teintée d'une naïveté marquée, y trouvera peut-être quelques raisons de douter du bien fondé de cette phrase de son *Etude critique* : « Les esprits étaient trop remplis de préoccupations d'ordre supérieur pour qu'on pût s'arrêter, soit à l'intérieur du Conclave soit à l'extérieur, à des bagatelles, à des pronostics ou à des mystifications du genre de celles que supposent Harnack et le P. Menestrier (p. 589). » Au conclave de 1590, aussi bien qu'au dehors, il n'y avait pas que des esprits sérieux : ce ne sont pas ceux-ci, évidemment, qui ont composé la « Prophétie des papes, » pas plus qu'ils n'ont, depuis, livré leur foi sans défense à l'autorité improvisée d'un Arnould de Wion.

Abbé G. BOURASSA.

---

## LE DÉFICIT GÉNÉRAL DES BOIS D'ŒUVRE

---

Ce serait une erreur aussi grave que dangereuse de croire inépuisables les ressources ménagères et industrielles fournies par les forêts. Les développements prodigieux que, depuis un demi-siècle, ont éprouvés, dans les pays civilisés du monde entier, les voies de transport et l'industrie sous toutes ses formes, ont provoqué partout, d'une part des besoins en bois d'œuvre sans cesse croissants, d'autre part des facilités et par suite des nécessités d'échanges correspondants.

Si bien que j'étonnerai sans doute plus d'un lecteur en disant que, dans un délai qui assurément n'excédera pas un siècle et sera peut-être moindre, l'univers est menacé d'une véritable disette de bois. Et ce n'est pas là une appréciation vague et par à peu près : elle repose sur des chiffres puisés dans les tableaux de douanes et les statistiques de tous les pays du monde producteur et consommateur de bois.

La recherche et la mise en regard de ces chiffres constituait un travail considérable qui a été accompli, à l'occasion de l'exposition universelle de Paris en 1900, par un haut fonctionnaire du service forestier de France<sup>1</sup>. Les relevés d'importation et d'exportation concernant les bois communs, bruts, équarris, sciés, fendus, et, quand il y a lieu, les bois de feu et les charbons de bois, ont été faits pour une dizaine d'années allant à peu près de 1888 à 1898. On a exclu intentionnellement les bois façonnés à l'état de meubles ou destinés à l'ébénisterie, les ouvrages divers en bois, les lièges, écorces à tan, etc., afin de ne mettre en regard les uns des autres que des résultats communs à tous les pays et partant comparables entre eux.

La différence entre le montant des importations et celui des exportations a, pour chaque pays, une signification essentielle.

---

1 — *Insuffisance de la production des bois d'œuvre dans le monde*, par A. MÉLARD, Conservateur des Eaux et Forêts, 1900, Paris, Imprimerie nationale.

Si une nation *exporte* une quantité ou valeur de bois supérieure à celle qu'elle *importe*, c'est qu'elle produit plus de bois qu'elle n'en consomme ; la situation économique au point de vue forestier paraît donc satisfaisante. Si telle autre nation, au contraire, importe des bois en plus grande quantité ou pour une valeur supérieure à celle qu'elle exporte, cela prouve que la production ligneuse est insuffisante, et la différence entre son importation et son exportation représente un déficit.

Mais de ce qu'un pays produit assez de bois pour, après avoir pourvu à sa propre consommation, en exporter à l'étranger, résulte-t-il que son avenir forestier est assuré ? Quelquefois, mais non pas toujours, comme nous le verrons, et cette remarque est d'une haute importance.

## I

## PRODUCTION ET CONSOMMATION DES BOIS D'ŒUVRE EN EUROPE

On ne compte, en Europe, que six pays qui exportent plus de bois qu'ils n'en importent ; ce sont l'Autriche-Hongrie, la Norvège, la Suède, la Finlande, la Russie et la Roumanie.

La valeur totale de leurs exportations s'était élevée, en  
1898, à..... 711,276,000 francs  
et celle de leurs importations, à..... 33,712,000 “

L'excédant des exportations était donc de..... 677,564,000 “

Dans cet excédent l'Autriche-Hongrie entre pour 202,915,000 francs, correspondant à 3,301,000 tonnes de marchandises ; la Suède pour 198,051,000 francs, représentant 6,338,000 mètres cubes de bois ; la Norvège pour 1,605,000 mètres cubes d'une valeur de 47,771,000 francs <sup>1</sup>.

1 — Il n'est pas possible d'indiquer partout la quantité de marchandises correspondant à chaque valeur pécuniaire, cette quantité étant évaluée de plusieurs manières différentes, suivant les pays, tantôt au poids, tantôt au volume, d'autres fois en nature de marchandises sans spécification de poids ni de volume, d'autres fois enfin, bien que plus rarement, sans autre indication que celle de la valeur en argent.

Dans tous les autres pays de l'Europe, si nous laissons de côté la Bosnie et l'Herzégovine, pays très boisés mais sur lesquels les données manquent<sup>1</sup>, le chiffre des importations l'emporte de beaucoup sur celui des exportations.

Le premier se résume en une somme totale de.....1,369,572,000 francs,  
tandis que le second ne dépasse pas ..... 168,752,000 “

chiffres dont la différence représente un déficit de.....1,200,820,000 “

Le Royaume-Uni d'Angleterre, pays peu boisé, compte dans ce déficit pour 513 millions de francs. L'Allemagne, terre traditionnelle de la culture forestière, mais où les progrès inouïs de l'industrie parallèles à un accroissement de population non moins remarquable, voient croître dans la même proportion la consommation des bois d'œuvre, l'Allemagne a demandé à l'étranger, en 1898, une valeur en argent de 345,328,000 francs de cette marchandise, déduction faite de ses exportations. La Belgique a dû pourvoir en la même année à un surcroît de dépense de cette nature de près de 90 millions de francs, et la France à plus de 110 millions et demi. Le surplus du déficit se répartit entre la Hollande, la Suisse, le Danemark, la péninsule Ibérique, l'Italie, la Grèce, la Bulgarie et la Serbie.

Mais il importe de remarquer que ces résultats de l'année 1898 correspondent à la dernière d'une série d'une dizaine d'années durant laquelle ces excédants des importations sur les exportations ont été presque constamment en augmentant.

Si maintenant nous déduisons du déficit total l'excédant d'exportation des six pays qui exploitent plus qu'ils ne consomment, soit 677,564,000 francs, nous aurons le résultat suivant :

Déficits bruts.....	1,200,820,000 francs
Somme des excédants .....	677,564,000 “
Reste en déficit net.....	522,256,000 “

1 — Les forêts y sont exploitées, sans méthode et, peut-on dire, livrées au gaspillage.

Trouverons-nous, sur les autres points de la mappemonde, une compensation à cette perte sèche ? C'est ce que nous aurons à examiner.

Auparavant, signalons cette circonstance importante que parmi les six pays d'Europe signalés comme exploitant plus de bois qu'ils n'en importent, seules l'Autriche-Hongrie et la Suède, tout au plus la Russie, ne réalisent pas leurs exportations aux dépens de la *possibilité* de leur sol forestier, c'est à-dire en prenant à celui-ci plus de bois qu'il n'en produit annuellement. La Norwège prélève depuis bien des années déjà sur ses forêts plus de produits que son sol n'en peut rendre ; en sorte que cette ressource ne tardera pas à être épuisée. La Finlande exploite aussi sans grande préoccupation de l'avenir ; et en Roumanie le gaspillage, paraît-il, est complet.

## II

### L'ASIE, L'AFRIQUE ET L'AMÉRIQUE AUSTRALE ET CENTRALE

Tout ce qui précède regarde seulement l'Europe. Mais il y a, sans parler encore de l'Amérique septentrionale, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique du Sud et celle du centre, et l'Australasie.

Quelles ressources leurs forêts peuvent-elles représenter ?

L'Asie ne peut offrir, en fait de bois, à la consommation universelle, que des quantités insignifiantes.

La Chine, ce pays aussi étrange que vaste, n'a pas de forêts, ou presque pas. Aussi ne fait-elle qu'importer—d'ailleurs bien peu—et n'exporte point.

La Sibérie, plus grande à elle seule que l'Europe entière, ne possède de forêts que dans ses régions montagneuses du Sud et de l'Est : Altaï, Saïan, Baïkal ; elle n'a pas jusqu'ici exporté dans la direction de l'Occident ; et la création du vaste chemin de fer transsibérien, qui donnera lieu à un important accroissement de population, ne paraît devoir aucunement modifier cet état de

---

choses : les produits en bois y seront de plus en plus consommés dans la région.

Le Japon, dont le domaine forestier est sagement administré, suffit à peine à ses propres besoins ; encore a-t-il un excédant d'importation.

Quant à l'Asie antérieure ou occidentale, les célèbres forêts qui faisaient autrefois la gloire du Liban, du bassin mésopotamien, de la Perse, de la Médie, de la Bactriane, de l'Asie Mineure, n'existent plus, depuis bien des siècles, qu'à l'état de souvenir.

Il n'y a que les Indes anglaises dont les forêts, préservées depuis trente ou trente-cinq ans d'une ruine imminente par une administration vigilante et énergique, donnent des produits d'exportation (principalement en bois de teck).

En Afrique, la région Nord-Ouest contient, sur les versants et les plateaux du Petit et du grand Atlas, les débris de ce que douze siècles de dissolvante domination musulmane ont laissé des plantureuses forêts qui les couvraient jadis. Ce qu'il en reste suffit à peine aux besoins de la consommation locale. L'Égypte, qui n'a pas de forêts, importe annuellement des bois de construction pour une valeur de 12 à 13 millions de francs.

Dans l'Afrique équatoriale existent de vastes étendues à l'état de forêts-vierges, mais peuplées d'une infinie variété d'essences dont la très majeure part n'ont ni les dimensions ni surtout les qualités permettant de les utiliser comme bois d'œuvre. Celles qui remplissent ces conditions sont disséminées de loin en loin au milieu des autres ; d'où une main d'œuvre considérable avant même de pouvoir y mettre la cognée, pour les trouver et les atteindre au milieu de l'inextricable fouillis qui les entoure ; sans parler des dangers que les bêtes féroces, les reptiles, moustiques, insectes vénimeux, plantes et épines vénéneuses, font courir aux êtres humains qui s'y hasardent. Enfin le transport des bois par les cours d'eau y est très problématique : beaucoup

de bois, plus lourds que l'eau, ne peuvent être flottés ; les autres risquent à tout instant d'être arrêtés par des obstacles divers, tels que rochers à fleur d'eau, amoncellements de débris végétaux, etc. De plus, au voisinage des côtes, le plateau africain s'incline brusquement ; et les cours d'eau se précipitent vers la mer en des séries de cascades et de rapides qui arrêtent fatalement toute navigation et tout flottage.

Ce n'est donc pas l'Afrique équatoriale qui, par ses forêts-vierges, apportera jamais un appoint de quelque importance aux bois d'œuvre manquants.

Reste l'Afrique Australe. Là beaucoup d'herbages, de terres cultivables, beaucoup surtout de mines d'or ; mais de forêts fort peu. La colonie du Cap, cependant, exporte quelques petites quantités de bois d'une valeur de 167,000 francs. Oui ; mais en même temps elle en importe pour 8,740,000 francs !

La zone des Amériques centrale et du Sud, comprise entre les deux tropiques et leur voisinage, présente, au point de vue de la végétation et des peuplements forestiers, les mêmes conditions que l'Afrique équatoriale, et les débouchés et voies de transport n'y sont pas de beaucoup supérieurs.

Le Mexique, il est vrai, dont les vastes plateaux sont compris entre 1,000 et 2,000 mètres d'altitude, possède des forêts mieux appropriées aux nécessités de l'exploitation. Mais les produits n'en sont pas même suffisants pour les besoins locaux, puisque, en regard d'une exportation à peu près nulle (22,000 francs), il en importe pour 2,313,000 francs.

Dans le vaste continent Sud-américain, l'État Argentin est le seul qui compte en matière de transactions commerciales pour les bois d'œuvre. Encore ses propres ressources ne lui suffisent-elles pas ; et pour une valeur de moins de 10 millions de francs qu'il exporte, en importe-t-il pour plus de 26 millions.

En résumé, en dehors de l'Europe et des contrées dont nous ne nous sommes pas encore occupés, à savoir l'Australie et le conti-

ment Nord-américain, les Indes anglaises seules donnent un excédant d'exportation :

Important 25,700 mètres cubes de bois divers valant.....	2,145,000	francs
Elles en exportent 85,000, principalement de bois de teck, valant.....	15,847,000	“
Soit un excédant en exportation de.....	13,702,000	“
Le reste — Chine, Japon, Cap, République Argentine — pré- sente ensemble un total de.....	41,592,000	“
pour l'importation ; et pour l'exportation.....	11,069,000	“
ce qui laisse un déficit de.....	30,523,000	“

Si maintenant nous combinons ces résultats avec ceux donnés plus haut, concernant l'Europe, nous obtenons ce qui suit :

Valeur des importations d'Europe.....	1,369,572,000	francs
Indes Anglaises .....	2,145,000	
Autres Etats mentionnés à la suite.....	41,592,000	
Total.....	43,737,000	43,737,000 “
Ce qui donne comme total des importations.....	1,413,309,000	“
Exportations, savoir :		
Europe.....	168,752,000	frs.
Indes Anglaises .....	15,847,000	“
Autres Etats.....	11,069,000	“
Total des exportations .....	195,668,000	frs... 195,668,000 “
Ce qui représente un déficit total de.....	1,217,641,000	“
Lequel est toutefois atténué par le total des excédants d'Europe augmenté de l'excédant d'exportation des Indes anglaises qui est de 13,702,000 francs, soit.....	691,266,000	“
Reste comme déficit net .....	526,375,000	“

### III

#### L'AUSTRALASIE

L'Australasie ne comprend guère, au point de vue qui nous intéresse, que les Etats du Sud et du Sud-Est du continent australien et les îles de la Nouvelle-Zélande.

Sur le continent, on n'évalue pas à plus de 32 millions d'hectares l'aire totale des forêts, ce qui est peu pour un territoire d'une étendue égale aux trois quarts de celle de l'Europe<sup>1</sup>. Encore cette faible surface boisée est-elle répartie entre les trois Etats seulement de la Nouvelle-Galles du Sud, de Victoria et de l'Australie du Sud.

Les forêts sont livrées à peu près sans défense au plus redoutable, au plus implacable des ennemis. La grande, la maîtresse industrie australienne est l'élevage des moutons. Durant l'une de ces dernières années elle n'entretenait pas moins de 90 millions de ces animaux<sup>2</sup>, et ce nombre a dû être augmenté depuis. Or, nonobstant tous règlements, lois, prohibitions, les forêts sont sans cesse envahies par la gent ovine; et — ceci est un fait de constante expérience — partout où le mouton paît la forêt disparaît. Ce n'est pas là d'ailleurs la seule cause de destruction qui sévisse en Australie. Parfois on met le feu à tel ou tel massif boisé pour le convertir en pâturage; ou bien encore on décortique les arbres au pied pour les faire périr et arriver, par une voie plus lente mais moins dangereuse, au même résultat. Les lois protectrices, pourtant, ne manquent pas. Mais dans une démocratie, dit un voyageur anglais qui a visité l'Australie en détail, "le peuple fait ce qu'il lui plaît: les usages et les convoitises sont maîtres; les lois ne sont que du papier<sup>3</sup>."

Aussi les forêts australiennes suffisent de moins en moins à la consommation locale, et a-t-il fallu, en la même année où le pays

1 — On compte dix millions de kilomètres carrés pour la surface de l'Europe, ses eaux intérieures comprises (cf. l'*Annuaire du Bureau des longitudes*), et 7,630,000 kilomètres carrés pour la surface du seul continent australien. La différence de 2,370,000 kilomètres carrés représente à peu près le quart de la surface de l'Europe.

2 — Cf. *A statistical account of the seven colonies of Australasia*, 1897-1899, by T. A. COGHLON, government statistician of New South Wales.

3 — ANTHONY FROUDE, in *Oceania or England and her colonies*, cité par M. Mélard, *loc. cit.*

---

---

entretenait 90 millions de moutons, y importer du bois pour une valeur de 20 millions de francs.

En Nouvelle-Zélande la situation n'est pas meilleure. De magnifiques forêts de conifères, cependant, couronnent — ou plutôt couronnaient — les hautes chaînes de montagnes qui la traversent. Mais on les dévalise avec entrain pour en expédier les bois en Australie, en Nouvelle-Calédonie, et jusqu'en Angleterre. De plus, les 20 millions de moutons qu'entretiennent les deux îles, " voient de jour en jour, dit M. Mélard, s'augmenter (aux dépens des forêts) l'étendue de leurs pâturages ; mais en revanche les rivières des montagnes auront bientôt toute facilité de se transformer en torrents <sup>1</sup> " au régime irrégulier où un lit desséché et aride alterne avec de véritables trombes d'eau portant partout le ravage et la ruine sur leur passage. Pas n'est besoin d'être prophète pour prédire à bref délai la réalisation d'un tel état de choses.

On peut dire sans exagération que le capital forestier des colonies australiennes *se fond* à vue d'œil, et qu'il est destiné à disparaître dans un avenir relativement peu éloigné.

#### IV

##### LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Les Etats-Unis et le Canada sont les grands pourvoyeurs qui se trouvent là, heureusement, pour combler le déficit de production des autres parties du monde.

Mais à quel prix et pour combien de temps ?

L'étendue boisée répartie entre les différents Etats de l'Union Américaine est évaluée *grosso modo* à 200 millions d'hectares, soit environ le quart de la superficie totale, l'Alaska et les grands lacs non compris. Mais dans cet ensemble il est peu de forêts

---

1 — *Loc. cit.*

qui soient protégées par l'Etat (et comment le sont-elles !); la plus grande partie, 76% environ, sont livrées sans restriction au *jus utendi et abutendi* des particuliers qui les possèdent : pionniers, trappeurs, pasteurs, agriculteurs, etc., qui tous, à des points de vue et pour des motifs divers, trouvent leur intérêt présent soit dans une exploitation abusive et sans prévoyance, soit dans la destruction immédiate, en vue de remplacer la forêt par des terres arables ou des pâturages. Cette destruction se fait à grande échelle par de puissantes machines à défricher opérant avec une célérité extrême, voire plus rapidement encore par l'incendie, qui a de plus l'avantage d'enrichir pour un temps le sol par l'énergique amendement que les cendres lui apportent; ou bien encore par la voie plus lente mais non moins sûre du pâturage en forêt. Puis il y a, notamment sur les versants et dans les gorges des Montagnes Rocheuses, les touristes qui, pour se donner le plaisir de voir une superbe flambée, mettent de ci, de là, le feu à quelqu'un de ces arbres résineux géants qui sont la gloire forestière de l'Orégon ou de la Californie.

Et notez que ces actes de vandalisme se poursuivent jusque dans les *Réserves*, autrement dit dans les bois soumis à la surveillance et au contrôle des agents de l'*Union* ou gouvernement fédéral, et qui représentent 24% de la superficie forestière totale.<sup>1</sup> Si les choses se passent ainsi dans les forêts placées sous la tutelle et la surveillance de l'Etat, qu'est-ce que ce doit être dans les autres?

Cette situation ne date pas d'hier. Il y a trois siècles qu'elle dure. Et c'est seulement depuis quelques années que des notabilités clairvoyantes, de hautes personnalités de l'Union américaine cherchent à éclairer là-dessus l'opinion publique. Mais celle-ci fait la sourde oreille et l'intérêt particulier impose silence aux

---

1 — Pour vérifier l'exactitude de ce tableau lamentable mais succinct, consultez le *Report of the committee appointed by the national Academy of Sciences*, Washington, 1897, dont M. Mélard donne d'importants extraits, pp. 44 à 46 de son mémoire.

réclamations de l'intérêt général. Déjà, dans les Etats confinant au Sud-Est du Dominion canadien, les forêts locales ne suffisent plus à faire face aux besoins, et l'industrie y est obligée de s'approvisionner au dehors. Ce sont les Etats du Nord-Ouest et du Sud-Est de l'Union, où les besoins sont moins grands et les forêts moins épuisées, qui alimentent l'exportation un peu sur tous les points. Elle se montait en 1898 à plus de 147 millions de francs, sans compter l'énorme consommation nécessitée par la fabrication de la pâte à papier. L'importation, d'autre part, y atteignait un peu moins de 48 millions.

La ruine forestière du Canada est moins imminente. Elle n'en est pas moins certaine et relativement prochaine, au train dont vont les choses.

Il y a à peine un siècle que la colonisation de ce vaste territoire ne dépassait pas de beaucoup le bassin ou plutôt la vallée du Saint-Laurent. Tout le reste, si l'on excepte les cours d'eau, les lacs et leurs rives, et les latitudes où la rigueur du climat ne permet plus la végétation ligneuse, ne formait pour ainsi dire qu'une immense forêt.

Ce fut à l'occasion du blocus continental de 1806 que les bûcherons — ces bûcherons du Canada réputés depuis les premiers bûcherons du monde — commencèrent à mettre en grand et d'une façon suivie la cognée au pied des arbres, pour suppléer à l'inaction forcée des ports du nord de l'Europe.

Dirigés avec méthode et prévoyance, ces exploitations et les défrichements qui les accompagnèrent ou les suivirent n'eussent été que bienfaisants : ils livraient des terres arables à la culture et permettaient ainsi le développement de la colonisation. Mais ni prévoyance ni méthode ne furent, et ne sont, paraît-il, encore aujourd'hui, suivies. On coupe à *blanc* les peuplements résineux (de beaucoup les plus nombreux), c'est-à-dire qu'on les coupe sans aucune réserve ; or les arbres résineux une fois coupés ne donnent pas, comme les feuillus, des rejets de la souche ; ils ne

se régénèrent que par semis, et pour que les surfaces exploitées puissent se réensemencer naturellement, au moins faudrait-il y réserver de place en place quelques arbres comme porte-graines. Et non seulement on exploite les massifs sans souci d'en préparer la régénération naturelle ; on ne tient guère compte non plus de la proportionnalité entre l'étendue des exploitations et l'étendue de la forêt ou portion délimitée de forêt où elles sont assises ; on s'y approvisionne de bois un peu à la manière dont on s'approvisionne d'eau dans une rivière ou un étang : on puise à même, sans trop se demander si par hasard la source des produits ligneux ne serait pas tarissable.

Mais plus encore que la hache des bûcherons, le feu en forêt est un élément de désastre. Les renseignements nous manquent encore pour parler en connaissance de cause de l'immense incendie qui, en fin mai dernier, des forêts des Etats de New-York, Vermont et du Maine, a gagné celles du Nouveau-Brunswick et des environs de Québec. Mais on peut citer comme fait historique, l'exemple de ce même Nouveau-Brunswick où, en 1825, le feu s'étendit en une dizaine d'heures sur 600,000 hectares, détruisit plusieurs villes et causa la mort de 170 personnes.

Et cependant, malgré tous ces éléments de ruine, le sol forestier du Dominion, réparti principalement entre la région des Montagnes Rocheuses et les Etats de l'Est contient encore plus du tiers, soit 38%, de la superficie totale, et n'est pas évaluée à moins de 323 millions d'hectares.

C'est assurément une grande richesse ; mais elle n'est pas inépuisable. Le Canada, lui seul, pour ses cinq millions d'habitants, ne consomme pas moins, par an, de 40 millions de mètres cubes de bois, soit par habitant 8 mètres cubes pleins correspondant à 12 stères environ de bûches empilées. Ce pays exporte le surplus de sa production aux Etats-Unis, en Australie, dans les îles du Pacifique, en Europe et jusqu'en Extrême-Orient. Au dernier exercice relevé, la valeur de ses exportations était de 138 millions de francs, non compris la pâte de bois pour la fabrication

---

du papier qui, de 415,000 francs seulement représentant son exportation en 1890, avait près de trois fois quintuplé en 8 ans et s'était élevée à six millions.—L'importation en bois d'œuvre dépassait un peu onze millions.

\*\*\*

Telle est la situation d'ensemble en ce qui concerne la production et la consommation des bois d'œuvre dans le monde entier.

Celle qui est particulière au Canada est plus spécialement intéressante, en raison tout à la fois des immenses ressources que ce vaste pays contient encore, et du danger très réel auquel l'exposent l'exploitation imprévoyante, le défaut de surveillance et l'incroyable facilité avec laquelle naissent et se propagent dans ses forêts les incendies.

Peut-être pourrions-nous, dans une étude ultérieure, serrer de plus près, moyennant documents, la question de la production et de la conservation des forêts au point de vue particulier du Canada. Il nous a paru qu'en tout cas un aperçu rapide de l'état général de la situation sur le globe s'imposait tout d'abord à l'attention. Aménagées normalement, exploitées selon leur POSSIBILITÉ et suivant des règles culturales propres à en assurer la régénération naturelle, les forêts du Canada pourraient devenir un jour la réserve forestière du monde entier, et voir, avec le temps, leur production sensiblement accrue par le fait même d'une exploitation méthodique et conforme aux lois de la croissance des bois.

C. DE KIRWAN,

Inspecteur des forêts en retraite

France, 15 juin 1903.

---

## L'ANARCHIE GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE

(4<sup>e</sup> article <sup>1</sup>)

Quand par delà le romantisme à outrance on veut trouver une création, il faut arriver aux « décadents. » Ceux-ci ne ressemblent qu'à eux-mêmes, qui ne ressemblent à rien. Le nom qu'ils ont choisi pour enseigne, non sans viser à l'effet, est leur condamnation. Ils marquent la dernière phase de l'évolution littéraire en France. Médiocres, quoi qu'en disent certains critiques complaisants, dévorés de l'envie de percer, ne pouvant pas arriver par le vrai et le beau, ils se sont jetés dans l'absurde ; s'ils ne sont pas une école, ils seront une curiosité. Nouveaux Erostrates, ils ont mis le feu à l'esthétique pour s'assurer un souvenir dans la postérité ; mais ils n'ont obtenu qu'un sourire de dédain viager, qui ne les sauvera pas de l'oubli. Certaines coteries judéo-maçonniques, vouées au culte du laid, en poésie comme en morale et en politique, cherchent à les faire valoir. Un ou deux ont obtenu un buste à prix réduit dans un *square* de sous-préfecture, quand ce n'est pas dans un cimetière : c'est la terre des morts, qui dévore toutes les gloires, qui convient le mieux à ces mort-nés.

De cette succession d'écoles littéraires, de ce travail, tantôt peureux, tantôt lamentable, pour créer en dehors des règles de l'esthétique, il se dégage une résultante, qui est l'anarchie en grammaire et en littérature. En degrés divers cette anarchie règne dans toutes les écoles ; elle est devenue le ton général de tous ceux qui tiennent une plume, à peu d'exceptions près.

---

1 — Voir les livraisons d'avril, mai et juillet 1903. Les abonnés nouveaux qui aiment à posséder en entier cette belle et importante étude, pourront se la procurer aux bureaux de *La Nouvelle-France*, quand la publication en sera terminée. Brochure in-8o de 48 pages, 10 cents *franco*.

L'esprit d'anarchie se manifeste d'abord par le néologisme ; aujourd'hui on n'ouvre guère un livre, une brochure, un journal, sans y faire une abondante cueillette de mots qui n'ont jamais existé ou qui sont hors d'usage. Dès qu'un de ces mots est en circulation, il a bientôt fait fortune ; un nouvel astre au firmament frappe moins l'attention, et ne provoque pas des engouements si excessifs ; il est vite sur toutes les lèvres, il entre dans toutes les compositions : les moutons de Panurge s'en emparent et s'en parent à l'envie. Ce mot est souvent mal fait, mais il n'est pas au vocabulaire : c'est son principal mérite. On a toujours reconnu aux maîtres le privilège de créer des mots, car les langues se développent. Aujourd'hui il n'est pas nécessaire d'être une autorité ; le moindre débutant émaille son discours de ces perles, et il faut voir avec quelle complaisance ; comme il les place en bon lieu, avec soulignement ou entre guillemets, de peur que leur éclat ne frappe pas suffisamment la rétine du lecteur ! Il serait trop long et fastidieux de citer ici tous les néologismes qui pullulent dans notre littérature ; bornons-nous à échantillonner cette intéressante marchandise.

Nul n'ignore l'abus que nos contemporains font des terminaisons en *isme* ; quelques-unes sont consacrées par l'usage et justifiées par la logique. Mais pourquoi les étendre indéfiniment, et à propos de rien ? C'est Metternich, je crois, qui se défiait des mots terminés en *isme*, parce que, selon lui, ils désignaient ordinairement des erreurs ou des maladies : il citait en exemple « protestantisme » : on lui opposa « catholicisme » ; c'était sans réplique. Il ne faut calomnier personne, pas même les mots en *isme* ; ces terminaisons indiquent le passage de la forme concrète à la forme abstraite, de l'individualité au genre, sorte de généralisation ou de synthèse, auxquelles nous prêtons de la majesté : c'est la seule métaphysique qui ait survécu à l'esprit philosophique ; on voit qu'elle n'est pas très profonde. Nous étions familiarisés avec « l'athéisme », avec « le panthéisme », avec « le gallicanisme », avec « le jansénisme », et dans ces derniers temps avec « le criti-

cisme » ou le « kantisme ». C'est encore d'outre-Rhin que nous viennent « le subjectivisme » et « l'objectivisme » pour « sujet » et « objet » dont nos pères se contentaient, sans parler du « psychologisme », de « l'intellectualisme » ; ajouterai-je, du « puffisme » ? Maintenant nous avons le « machinisme » et « l'automobilisme, » et « l'exemplarisme » de Platon, bien connu des hommes du métier, autrefois appelé « types » ou « prototypes », ou encore « idées ou exemplaires ». Nous avons changé tout cela comme les médecins de Molière. N'oublions pas « l'amoralisme » très en vogue dans les revues philosophiques, en vertu de l'*a* privatif, qui jadis troubla l'Attique et fit condamner Socrate à boire la cigüe, et chez nous a fait une révolution dans l'éthique d'Aristote et de saint Thomas. Pour exprimer l'intervention exagérée de l'Etat dans les affaires humaines, on dit « statisme », et les partisans de ce régime sont appelés « statistes ». Qu'on délivre un brevet à l'inventeur.

Il y aurait une étude intéressante à faire sur les nouveaux synonymes, qui ne sont pas tout à fait en littérature ce que sont les équivalents chimiques. Nous n'avons plus de malades alités ou cliniques, ce sont des « grabataires. » Autrefois on était orienté ou désorienté ; maintenant on peut « se réorienter : » la chose est plus heureuse que le mot. On était titulaire d'un ministère ou d'un bureau de tabac ; on n'était pas encore « titularisé. » Nous connaissons la sensibilité : « la sensitivité » sent un peu plus l'organisme. L'intensité était assez comprise ; elle est remplacée avantageusement par « l'intensivité, » et rien n'empêche que tout « s'intensifie » en vous. Dans la langue de l'économie sociale et des parlements on n'admet plus que des budgets « déficitaires, » qui jadis étaient simplement en déficit. Nous avons des employés non pas « des employeurs, » des débiteurs, non pas « des comptes débiteurs, » des créanciers, non pas « des comptes créditeurs. » Le geste signifia toujours, tantôt une partie de l'action oratoire, tantôt les hauts faits des héros dans la langue épique ; c'est dans ce sens qu'on dit : « Les chansons de geste, » et encore — *gesta Dei per*

*Francois.* — Maintenant le geste signifie tout ce que vous voudrez, même l'action de quitter votre bonnet de nuit, et de chauffer vos pantoufles, ou de faire votre barbe. Nous devons aux positivistes et aux franc-maçons le mot « cultuel » pour signifier les choses du culte, et aux socialistes « l'altruisme », un des plus harmonieux barbarismes de notre langue. Le qualificatif « mondial » pour « universel » est très sonore, et très usité désormais chez les cabotins de parlement et d'institut, chez les colleurs d'affiches, les prôneurs d'articles pharmaceutiques, et les fabricants de savon et de chocolat. L'épithète « normale, » dérivée de norme ou règle, a paru banale à cause du long usage; on dit maintenant « normative; » c'est plus neuf sinon plus distingué. Quand on veut honorer le substantif on l'élève à la dignité de verbe: de funambule on a fait « funambuler », être apologiste devient « apologier. » C'était sans doute un abus de ranger l'infinitif « muer » parmi les verbes neutres; ne vous gênez pas, les modernes vous autorisent, sans être une autorité, à le transformer en verbe actif, et à « muer » une vieille routine qui n'a que trop duré. Parce que c'était presque long de dire qu'on a décerné un buste à tel personnage, on a serré la phrase, et on l'a « bustifié. » Ce vocable un peu drôle, et toujours ironique, rend assez bien la chose, surtout dans certains cas. Aimez-vous les mots jolis, mignons, mignards et prétentieux? Dites de la campagne par un beau jour de printemps qu'elle est « ensoleillée, » et d'une église où l'on célèbre des funérailles, qu'elle est « endeuillée. » En termes d'architecture, on distingue le style « moyen-âge, » le second substantif servant de qualificatif au premier. On met à votre disposition des synonymes, sinon plus clairs et plus élégants, au moins nouveaux: vous pouvez choisir entre « médiéviste » ou « médiéval » ou « moyen-âgeux »: l'un et l'autre se dit ou se disent.

A défaut de mots nouveaux, que tous n'ont pas la chance de trouver, il reste la ressource des mots inusités. Un jour j'en rencontrai un de la plus belle patine dans une chronique de revue:

c'est « l'impécuniosité », le cas d'un homme qui n'a pas le sou. L'emploi de l'archaïsme est recommandé dans l'*Art poétique* : c'est le précepte d'Horace.

Multa renascentur quæ jam cecidere cadentque...

Les bons écrivains ont retrempe aux sources une langue usée par le frottement pour lui rendre la vigueur et le relief. C'est un des secrets de la supériorité de Louis Venillot. Mais cet emploi demande du goût et de l'autorité. Ceci est réservé aux maîtres, et n'appartient pas à de jeunes candidats à la gloire, bacheliers frais émoulus, devenus clercs de notaire, qui travaillent à leur premier roman, entre deux transcriptions d'actes pour le bureau de l'enregistrement. Mais il faut s'arrêter dans cette statistique du néologisme : il serait facile de l'enrichir de vocables étranges, qu'on pourrait épingle, à peu près comme les entomologistes collectionnent dans les museums les insectes qui voltigent sur les fleurs.

Mais quelles sont les causes de l'épidémie néologique qui sévit chez nous ? A part l'esprit anarchique, qui est la principale, il faut signaler la rage du progrès en toute chose, qui est l'état d'esprit de nos contemporains, et qui les pousse à faire autrement, même quand ils ne font pas mieux, au risque de tout gâter. Malheureusement nous sommes venus tard dans ce monde ; ceux qui nous ont précédés nous ont transmis bien des choses achevées en littérature. Déjà au XVII<sup>e</sup> siècle La Bruyère écrivait :

Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent. Sur ce qui concerne les mœurs, le plus beau et le meilleur est relevé. L'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre les modernes 1.

Ce langage est presque décourageant, et il faut user d'épique dans son interprétation de peur d'en fausser le sens. Nos contemporains, très prévenus en leur faveur, ne sauraient se résigner à

---

1 — *Les ouvrages de l'esprit.*

---

---

n'être et ne paraître que de serviles imitateurs. Ils préfèrent se jeter dans toutes les extravagances<sup>1</sup> ; c'est un aveu d'infériorité. Le génie seul est original, c'est-à-dire créateur ; le génie est rare ; Victor Hugo écrivait, quand il avait le sens commun, qui ne gâtait pas son génie :

Le néologisme n'est d'ailleurs qu'une triste ressource pour l'impuissance. Des fautes de langue ne rendront jamais une pensée ; et le style est comme le cristal : sa pureté fait son éclat<sup>2</sup>.

Le roman vient en bon rang parmi les sources du néologisme. Le roman n'est pas par lui-même l'ennemi de la bonne langue française ; le roman historique se rapproche de l'épopée ; le roman de caractère demande un certain esprit philosophique ; le roman de mœurs, plus exposé aux peintures libres, peut être traité en forme digne. Les romans qui ne déshonorent pas une littérature sont rares peut-être, mais ils se rencontrent encore ; quand ils outragent la religion et la morale, ils respectent la langue. Mais depuis longtemps déjà les romans, à peu d'exceptions près, ont fait autant de mal à la langue qu'aux idées et aux mœurs. C'est le genre qui, dans notre société, a corrompu la clientèle la plus nombreuse, celui que les écrivains de toute envergure ont cultivé davantage, pour la vogue qu'il leur donne et pour l'argent qu'ils en retirent. C'est là qu'on trouve les mots raffinés, quintessenciés, miévreux, quand ils ne sont pas polissons, à l'usage des femmes, grandes dames ou modistes. Tels quels,

---

1 — Voici une boutade d'un publiciste, où il entre autant d'observation que d'esprit humoristique :

Il y a en ce moment chez les peintres, chez les poètes, chez les musiciens, chez les sculpteurs, chez les ébénistes, chez les fabricants de bronzes, et aussi chez les romanciers, chez les journalistes eux-mêmes — bien que ceux-ci n'aient guère le temps de limer leur prose — un certain nombre de virtuoses ou prétendus tels qui se battent les flancs avec une grande énergie pour confectionner, coûte que coûte, des sonnets ou des sonates, des statues ou des buffets, des lampes ou des nouvelles, ou enfin de simples articles de reportage, dont on puisse dire qu'ils ont un tour rare et inédit.

2 — *Odes et Ballades* — Préface de 1826.

ils peuvent encore être français, d'un français de mauvais aloi. Mais quand le vocabulaire ne fournit pas à des écrivains d'un certain acabit des ressources suffisantes, ils créent des mots qui rendent leur pensée, couverte d'une gaze légère, quelquefois dans une cynique nudité. Ils ne se gênent pas avec la morale ; pourquoi respecteraient-ils la grammaire ?

Après le roman, c'est le journal, si cependant il n'occupe pas la première place comme générateur de néologismes. On écarte ici le point de vue politique, économique, social, pour n'envisager que le côté grammatical et littéraire. Cette question a été mise au concours dans plusieurs académies, et les opinions sont restées assez divisées. Il faut dire du journal ce que nous avons dit du roman : on peut être journaliste et grand écrivain, si on a reçu du ciel le don du style ; chacun nomme les maîtres qui à notre époque se sont distingués dans la presse par la beauté de leur langage autant que par l'élévation de leurs pensées. Dans vingt organes de publicité la rédaction se compose d'universitaires qui pensent mal et écrivent bien. Cependant il faut convenir que le métier est dangereux sous le rapport esthétique. Le journal peut être une école de doctrine, et en prendre les allures magistrales ; ordinairement c'est une arme de combat, surtout aux époques troublées. Les opinions sont en présence, et se disputent le terrain avec acharnement. Leurs champions échangent les coups ; tirer droit, frapper fort et avec rapidité, c'est la loi de la guerre. Quand une position est conquise, par des moyens divers et d'une valeur morale très inégale, on s'y retranche derrière des palissades élevées dans une nuit ; c'est l'*opus tumultuarium* construit avec les matériaux qu'on a sous la main, et destiné à disparaître après l'action. Le journal parle souvent la langue verte ; il est lu dans les carrefours et sur les places ; il s'adresse à un public mêlé, sur lequel on agit par une prose libre mieux qu'avec les délicatesses du style académique. S'il évite les barbarismes et les solécismes trop grossiers, il se gêne moins avec des mots quelque peu pittoresques, qui font tableau, et obtiennent un gros rire aux

dépens de l'adversaire ; ce genre de succès est une tentation séduisante à laquelle l'écrivain ne résiste guère. D'ailleurs le journal vit d'actualités ; les événements de la veille sont déjà vieux pour lui ; le train courant des choses humaines est banal : c'est du banal que le journal nous sert chaque matin, sous peine de déchéance ; ce réalisme terre-à-terre n'est guère favorable à l'élévation de la pensée et à la beauté du style. Enfin le journal n'est pas le champ des œuvres monumentales ; « l'article » est son pain quotidien. Il est vrai que « l'article, » essentiellement fragmentaire, peut être rédigé en grand style ; *Les pensées* de Pascal, *Les caractères* de La Bruyère, le *Çà et là* de Louis Veuillot ne sont que des fragments, immortels quand même. Cependant toutes ces circonstances expliquent pourquoi le journal est plutôt défavorable à la belle littérature. Sans trancher la question, retenons seulement qu'il est le bouillon de culture du néologisme.

Il faut ranger parmi les néologismes les mots empruntés aux langues étrangères. Ce travers n'est pas absolument moderne ; Chateaubriand s'en plaignait déjà au commencement du siècle dernier. Parlant des idées libérales, dont, par parenthèse, il n'était pas encore très épris à cette époque, il dit dans une note :

Barbarisme que la philosophie a emprunté des Anglais. Comment se fait-il que notre prodigieux amour de la patrie aille toujours chercher ses mots dans un dictionnaire étranger ?<sup>1</sup>

Depuis ce temps la manie s'est bien développée. Maintenant qu'il n'y a plus de frontières, que les relations internationales sont la base de la vie moderne, et que le monde est devenu un vaste emporium où l'on parle toutes les langues, les infiltrations de mots d'une littérature dans une autre étaient inévitables. Mais l'inévitable a fait genre chez nous : c'est l'anglomanie qui sévit principalement. Ce fut d'abord en politique, quand les libéraux s'éprirent de la constitution britannique. Plus tard c'est l'industrie qui en adopta la terminologie pour les usines et les chemins

1 — *Génie du christianisme*, pag. 393, note.

de fer, parce que nos voisins étaient plus avancés que nous sous ce rapport. A l'heure qu'il est la mode se continue chez les mondains, avec le *high life* de Paris et de la Province, avec le *sport*, le *turf*, le *garden-party* et autres babarismes dont les dilettanti aiment à embellir leur prose. Les infiltrations germaniques sont plus rares : est-ce à cause de la difficulté de prononciation des langues d'outre-Rhin, riches en consonnes, et de la longueur de certains plus que *sesquipedalia*, qui font perdre haleine, ou du peu de sympathie que le pays inspire à notre race ? L'allemand figure à côté de l'anglais dans le programme du baccalauréat : il est officiel, non pas populaire. Nos philosophes, qui se sont barbouillé la cervelle d'idées baroques et inintelligibles avec Hegel, Fichte, Kant, et qui se plaisent à les exposer dans leurs leçons, ne montrent aucun goût pour les mots qui les expriment. Est-ce par représailles que Guillaume II, l'empereur théâtral et quelque peu fantasque, a voulu un instant bannir par décret les mots français de la langue nationale ? Que ne nous a-t-il rendu l'Alsace et la Lorraine ? Avec les Français il aurait mis le français hors l'empire.

P. AT,

Prêtre du Sacré-Cœur.

(à suivre).

---

## L'ACCOMPAGNEMENT DU PLAIN - CHANT

---

Notre collaborateur M. Ernest Gagnon, qui est, à ses heures, compositeur et virtuose, doit faire paraître dans quelques jours un fort volume de trois cents pages, intitulé : *Accompagnement d'orgue des chants liturgiques en usage dans la province ecclésiastique de Québec*. Les lignes suivantes, tirées de la préface de cet ouvrage, en feront connaître le but aussi bien que les traits caractéristiques :

Le travail que je viens de terminer n'est pas fait pour contenter tout le monde. On jugera, en certains endroits, qu'il est trop grégorien ; ailleurs, qu'il l'est trop peu.....

Un fait indéniable, c'est que nos organistes ne veulent pas, pour la plupart, s'en tenir aux seules notes de l'échelle diatonique, aux seuls accords parfaits avec premier renversement dans l'accompagnement du plain-chant. On se sert bien de l'estimable ouvrage de M. l'abbé Lagacé, par exemple, mais seulement pour lire la mélodie, que l'on trouve toute transcrite en notation moderne, et non pour suivre l'accompagnement, que chacun fait à sa manière, le plus souvent en accumulant les fausses relations et en enfreignant les règles les plus élémentaires de l'harmonie.

Puisque l'on veut absolument du genre chromatique et de l'harmonie dissonante dans l'accompagnement du plain-chant, j'ai pensé qu'il était permis de céder un peu devant cette détermination persistante, afin d'obtenir, au moins, que, dans cet accompagnement, les règles qui régissent la composition et la succession des accords soient toujours respectées.

Tout d'abord j'ai cru qu'il fallait faire une distinction, au point de vue de l'accompagnement, entre l'antique chant grégorien strict, qui se rattache à la réforme de la fin du sixième siècle, et ce que les théoriciens appellent plain-chant musical, pièces du dix-septième siècle où les modes de la tonalité moderne sont manifestement accusés. Puis, en examinant les choses de plus près, je me suis convaincu que certains chants, appartenant à une période intermédiaire, étaient susceptibles de recevoir une harmonisation spéciale, tenant de la tonalité ancienne et de la tonalité moderne.....

Il n'est pas nécessaire d'être très versé dans l'histoire de l'art musical pour comprendre que l'on n'a pas dû passer d'un seul bond d'une tonalité à l'autre, sans aucune transition.

M. l'abbé Camille Roy, de l'Université Laval, a signalé — à propos de littérature — ce qu'il y a de conventionnel dans ces divisions catégoriques, absolues, que des historiens établissent quelquefois entre certaines périodes de la vie des peuples. « L'humanité, dit-il, évolue sans cesse par des transformations qui ne sont ni si brusques, ni si radicales. Et c'est pourquoi il ne peut vraiment exister ce fossé sans fond, dont aucun pont ne reliait les bords, que l'on a voulu creuser ou imaginer entre la Renaissance et le moyen âge. »

Ce qui est vrai pour la littérature l'est également pour l'art musical et les autres arts. Gounod, dans plusieurs de ses œuvres, et notamment dans son oratorio de la *Rédemption*, s'est inspiré des procédés de l'époque intermédiaire à laquelle je viens de faire allusion, et a su unir les deux tonalités — grégorienne et moderne — avec un rare bonheur, de même que, dans son *Château Frontenac*, M. Bruce Price a su fondre en un tout harmonieux les traits particuliers de l'art architectonique du moyen âge et de celui de la Renaissance.

J'ai, dans ce travail, traité les mélodies se rattachant à la période la plus ancienne de nos chants liturgiques avec une harmonie presque exclusivement diatonique et consonnante ; j'ai traité les chants qui m'ont paru appartenir à la période intermédiaire en empruntant à la tonalité moderne les traits particuliers du ton qui, dans chaque cas, se rapproche davantage du mode initial grégorien, les accords dissonants n'apparaissant encore ici que dans une proportion fort restreinte ; enfin j'ai traité le plain-chant musical avec les ressources de l'échelle chromatique et de l'harmonie moderne, mais sans ouvrir la porte à toutes les modulations, ce qui eût fait perdre à la mélodie le calme majestueux et la solennelle grandeur qui la caractérisent.

Voilà les grandes lignes dans lesquelles j'ai voulu me renfermer. De quelle manière ai-je évolué dans ces limites ? C'est ce qu'il m'est impossible de dire

avec précision, parce qu'ici je n'ai eu à suivre, ou plutôt à m'efforcer de suivre aucune loi autre que cette loi non écrite, cet instinct inné, ce sentiment exquis des convenances qu'on appelle le goût.

On me fera observer que le goût n'est pas le partage de tout le monde ; qu'il peut être sûr ou douteux ; qu'il peut être éclairé ou faussé par l'éducation. A cela je n'ai rien à répondre, si ce n'est que je m'incline par avance devant l'opinion des autres dans l'appréciation de mon travail. Cette appréciation appartient, en définitive, au public, qui, lui, saura bien me faire mon procès de toute autorité.

L'ouvrage que je viens de terminer a pour but d'aider les organistes non suffisamment préparés à donner au chant grégorien une harmonisation convenable. Mais il faut que ces organistes suivent cette harmonisation à la lettre. Ce que je redoute, de la part de quelques-uns, c'est qu'ils se contentent de lire la mélodie, et s'aventurent à y ajouter cette affreuse harmonisation de leur cru qui change les heures pieuses des offices religieux en heures de souffrance, d'irritation, j'allais dire de scandale.

Ce travail est comme une digue que je veux établir pour arrêter le flot envahissant du mauvais goût et de la moderne barbarie. Il représente, dans ma pensée, le maximum des concessions permises. Puisse-t-il contribuer à la bonne exécution du chant liturgique en ce pays ! Et si, plus tard, les organistes pour qui il a été fait deviennent disposés à accepter des concessions moindres que celles auxquelles j'ai cru devoir me prêter, je désire qu'il ne soit plus considéré que comme une œuvre de transition, un simple degré permettant d'atteindre à un niveau plus élevé.

Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Québec a bien voulu accorder son *imprimatur* à ce nouvel ouvrage de M. Ernest Gagnon, dont la publication nous paraît extrêmement opportune, en ce moment surtout où la parole souveraine de Pie X vient de donner au chant grégorien un regain de popularité.

L. L.

## AVIS

Nos abonnés de la ville de Québec sont priés de remarquer que le prix de leur abonnement a été porté à \$1.25. Cette augmentation est destinée à couvrir les frais du port à domicile, qui coûte presque aussi cher que l'expédition en Europe. En revanche, le service étant fait par les facteurs de la poste sera plus prompt. Ceux de nos abonnés qui n'auraient versé qu'une *piastre* voudront bien nous faire toucher la différence.

Les *Pages romaines* n'étant pas encore arrivées au moment où devait se faire le tirage de cette livraison, nous regrettons que, pour cette fois, nos lecteurs en soient privés.

*Le Président du Bureau de Direction* : L'abbé L. LINDSAY.

QUÉBEC : — Imprimerie S.-A. DEMERS, N° 30, rue de la Fabrique.